



## Conditions générales de vente

### FICH Club Limited

**Comment s'inscrire:** pour que votre demande soit prise en considération, vous devez nous retourner la fiche d'inscription dûment remplie et un chèque d'arrhes de 250 euros, libellé à l'ordre de : FICH CLUB LIMITED.

Vous recevrez en retour une confirmation d'inscription. Vous recevrez à cette occasion une liste des choses à emporter. Les horaires du rendez-vous à la sortie de l'aéroport sont fixées en fonction des horaires de votre avion.

**Le solde du paiement doit être effectué au moins 30 jours avant la date de départ.**

En cas d'inscription dans les trente jours avant le départ, vous devez nous adresser l'intégralité du prix du séjour.

**Formalités pour les séjours à l'étranger:** les participants de nationalité française devront se munir des documents suivants : carte d'identité ou passeport en cours de validité ; le formulaire E111 ou la carte vitale en fonction des départements d'origine, pour les frais de santé.

Les participants originaires d'autres pays doivent se renseigner auprès de leurs autorités compétentes.

**Le prix du séjour:** les prix du séjour sont exprimés en Euros, toutes charges comprises. FICH CLUB Limited ne vend aucune prestation aérienne et ne peut en aucun cas encaisser le prix d'un billet d'avion dans le cadre d'un séjour « tout compris ».

Notre prestation comprend :

\*Tous les transferts : Aéroport-hôtel AR, et hôtel-marina tous les jours de pêche.

\*L'hébergement en appartement de 4 personnes (2 chambres) dans l'Hôtel Bellavista.

\*Les petits déjeuners à l'hôtel, le panier repas sur le bateau, café et thé tout au long de la journée.

\*Le bateau équipé pour 5 jours de pêche avec le carburant.

\*Un guide professionnel pour les 5 jours.

\*Le prêt du matériel de pêche (cannes et moulinets équipés de tresse).

\*Les leurres !

Notre prestation ne comprend pas :

\*Le transport aérien jusqu'à Cork

\*Les repas du soir, les consommations

\*Les consommations au pub

\*Les cartes postales

**Modification ou annulation de séjours:** l'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, ou si le nombre de participants est trop faible, de modifier ou d'annuler des séjours. Il s'engage à informer les participants au moins 21 jours avant le départ. Dans ce cas, il proposera le remboursement des sommes versées ou l'inscription dans un autre séjour, pour un montant équivalent.

**Réclamation:** les réclamations éventuelles concernant les séjours doivent être adressées par lettre recommandée à FICH CLUB Limited, dans un délai d'un mois avant le séjour. Toutefois, la responsabilité de FICH CLUB Limited ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeurs ou d'espèces.

**Annulation :** Toute annulation, quel qu'en soit le motif, doit être notifiée par lettre recommandée. Elle entraîne dans tous les cas une retenue de 100€ si elle est notifiée plus de 60 jours avant le départ. Par la suite, le barème suivant sera appliqué : 250€ sur le prix du forfait FICH pour toute annulation survenue entre 60 et 21 jours avant le départ, 100% du prix du forfait FICH pour toute annulation survenue 21 jours avant le départ.

**Responsabilité civile :** La société FICH CLUB Limited, a souscrit une assurance professionnelle auprès de Generali Assurance, n° en cours d'enregistrement, comportant toutes les garanties nécessaires et obligatoires aux activités tourisme pêche.

**Acceptation :** la participation à l'un des séjours dans la présente brochure implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions d'inscriptions.

**Billets d'avion :** FICH CLUB Limited ne saurait être responsable des problèmes liés au transport aérien : grève, annulation de vol, changement de dates de vol, accident de vol. FICH CLUB LTD ne procédera à aucun remboursement de séjour lié à une défaillance des compagnies aériennes.